

ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Vendredi 21 Mars 2025

MAISON FAMILIALE RURALE
16 Route de Gonnehville
76280 CRIQUETOT-L'ESNEVAL



CULTIVONS LES RÉUSSITES

— Criquetot l'Esneval —



Stage en POLOGNE - Février 2025

(Projet Erasmus)

DÉROULEMENT A.G. 21 Mars 2025– 15 H 30

- 1- ACCUEIL ET OUVERTURE DE L'AG – Nathalie LAIR**
- 2- LISTE EXCUSES - Nathalie LAIR**
- 3- TEMOIGNAGE DES ELEVES DE LA CLASSE DE TERMINALE (Stage ERASMUS en POLOGNE)**

- 4- LECTURE DU PROCES VERBAL DE L'AG DU 05 Avril 2024 – Laurence FAUVEL**
Y-a-t-il des remarques, des objections ?
1^{ère} résolution : approbation du Procès-Verbal

- 5 - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE – Laurence FAUVEL ASSO / C. de MEIRLER PEDAGO**
Y-a-t-il des remarques ?
2^{ème} résolution : approbation du rapport d'activité

Pensez à remercier les communes pour versements subventions et les entreprises pour versements taxe apprentissage - Nathalie LAIR

- 5- PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER – Hervé LEPIEUR**
Y-a-t-il des remarques ?

LECTURE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DU RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES - Philippe ARNOUX

3^{ème} résolution : approbation du rapport financier et du rapport spécial sur les conventions réglementées

- 6- AFFECTATION DU RESULTAT – Hervé LEPIEUR**
4^{ème} résolution : affectation du résultat :

- 7- LECTURE ET PRESENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL - Hervé LEPIEUR**
Y-a-t-il des questions ?
5^{ème} résolution : adoption du projet de budget

- 8- MONTANT DES COTISATIONS - Nathalie LAIR**
7^{ème} résolution : Vote du montant des cotisations

- 9- LECTURE ET APPROBATION DU PROJET D'ASSOCIATION - Nathalie LAIR**

- 10- RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS - Nathalie LAIR**

- Désigner des scrutateurs
- Rappeler les candidats sortants et démissionnaires
 - Sortants :
 - Démissionnaires :
- Rappeler les candidats

8^{ème} résolution : Election des candidats

- 11- PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION - Nathalie LAIR**

- 12- CONCLUSION ET REMERCIEMENTS**



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 05 AVRIL 2024

MAISON FAMILIALE RURALE – 16 Route de Gonnehville – 76280 CRIQUETOT-L'ESNEVAL
Tél : 02.35.27.22.92. – Mail : mfr.criquetot@mfr.asso.fr - Siret : 78100886700017 – APE : 8532 Z

L'an deux mil vingt-quatre, le 05 avril, à 16 heures 00, les membres de l'Association se sont réunis à la **Maison Familiale Rurale – 16 Route de Gonnehville - CRIQUETOT-L'ESNEVAL**, sur convocation du Conseil d'Administration en date du 20 Mars 2024.

L'Assemblée Générale est présidée par **Madame Nathalie LAIR**, en sa qualité de Présidente.

Le secrétariat est assuré par **Madame Béatrice LEMAISTRE, secrétaire adjointe**.

La Présidente ouvre la séance, liste les excusés, déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Madame la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du procès-verbal du 14 Avril 2023 par Madame Béatrice LEMAISTRE, Secrétaire Adjointe.

L'Assemblée Générale approuve ledit document tel qu'il le lui a été présenté.

Il est annexé au PV, un courrier de Monsieur Philippe ARNOUX, Commissaire aux comptes représentant le Cabinet FITECO mentionnant la régularisation de l'AG et des rapports CAC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Mesdames Béatrice LEMAISTRE, secrétaire adjointe et Catherine de MEIRLER, directrice, lisent le compte-rendu d'activités pour la période du 01^{er} janvier au 31 décembre 2023, relatant ainsi :

- La vie de l'Association,
- Les Activités pédagogiques des élèves,
- La formation continue,
- L'Animation et la vie résidentielle.

Les adhérents présents approuvent ledit document tel qu'il le lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Monsieur Hervé LEPILEUR, Trésorier, présente le rapport financier de l'exercice 2023.

Cet exercice de 12 mois s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre (année civile) afin de répondre aux exigences de la nouvelle réglementation liée notamment à la formation professionnelle continue.

Par conséquent, 8 mois (janvier à août) concerne l'année scolaire 2022/2023 et 4 mois (septembre à décembre), l'année scolaire 2023/2024.

L'emprunt de 120 000 € a été débloqué en totalité : 120 000 € pour la réalisation des travaux de rénovation énergétique subventionnés par la Région.

Deux subventions à recevoir de la Région comptabilisées au 31/12/2023 dont :

- 3 800.58 € à recevoir au titre de la rénovation de la cuisine pédagogique
- 17 847.16 € à recevoir au titre des travaux de rénovation énergétique et d'isolation dont les travaux ont démarré sur l'exercice 2022 et se sont terminés sur 2023 ; la durée d'amortissement est de 15 ans.

L'augmentation du coût des achats non stockés notamment le gaz et l'électricité, l'emploi de personnel intérimaire (remplacement d'un salarié) et la baisse considérable du poste « location » entre autre, engendrent un déséquilibre des comptes de résultat.

Le déficit qui en résulte est de 17 293.00 €.

L'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) s'élève à 39 899.00 €.

Monsieur Philippe ARNOUX, Commissaire aux Comptes, représentant le Cabinet FITECO lit le rapport spécial sur les conventions règlementées et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

L'Assemblée Générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Monsieur Hervé LEPILEUR demande à l'Assemblée que le déficit de 17 293.00 € de l'exercice clos au 31/12/2023 soit affecté au compte « Report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Monsieur Hervé LEPILEUR, présente le budget prévisionnel correspondant à l'exercice 2024, ce dernier présente un déficit de 9 494.00 €. Cet exercice durera 12 mois (01/01/2024 au 31/12/2024).

L'Assemblée approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2024 :

- 18 € pour les familles,
- 1 € pour les membres du CA (non parents).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Madame Nathalie LAIR, Présidente, présente le Projet d'Association 2024-2029 aux membres ainsi que les objectifs pour les 5 prochaines années (Annexe jointe au PV).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Il est procédé à l'élection des administrateurs :

- Madame Nathalie LARRAY (renouvellement)
- Madame Laurence FAUVEL (renouvellement)
- Madame Béatrice LEMAISTRE (renouvellement)
- Madame Emmanuelle LEGROS (renouvellement)
- Madame Stéphanie LEPREVOST (parent d'élève 4^e)
- Madame Julie SAUTREL (Parent d'élève Capa 1)
- Monsieur Patrice ANDRE (Parent d'élève 2^{nde})

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Nathalie LAIR présente son rapport moral à l'Assemblée en rappelant notamment les travaux effectués sur l'exercice, essentiellement dans le cadre de la rénovation énergétique et ceux à venir sur l'année 2024.

La MFR est concernée par le Décret Tertiaire et la Loi Elan nous impose une baisse de la consommation d'énergie sur plusieurs années.

Madame la Présidente est également soucieuse des conditions de travail des salariés qui sont de plus en plus submergés par les démarches administratives et l'arrivée de nouvelles plateformes.

Madame Nathalie LAIR remercie les adhérents pour leur participation ainsi que l'ensemble de l'équipe pour son investissement auprès des jeunes ; rappelant le taux de réussite aux examens en Juin dernier, de 100 % pour les 3 diplômes préparés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 h30.

L'assemblée est invitée à partager le verre de l'amitié.

Les élèves de la classe de Terminale qui ont participé au séjour en Pologne dans le cadre du programme Erasmus, présentent leurs lieux de stage et relatent leur séjour.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et le Trésorier.

Le 05/04/2024

La Présidente

N. LAIR

Le 05/04/2024

Le Trésorier,

H. LEPILEUR

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES
1^{er} Janvier au 31 Décembre 2024

1^{er}) LA VIE DE L'ASSOCIATION

Lors de la dernière Assemblée Générale de l'Association qui s'est déroulée le Vendredi 05 Avril 2024, 4 membres du Conseil d'Administration ont été renouvelés et 3 nouveaux membres élus.

L'élection des membres du Bureau a eu lieu le Jeudi 16 Mai suivant lors de laquelle Madame Nathalie LAIR, Présidente en exercice a été réélue.

Au cours de l'exercice, 7 convocations leur ont été adressées ; un grand merci à nos bénévoles pour leur dévouement envers notre Association :

- Mesdames Nathalie LAIR, Nathalie LARRAY, Laurence FAUVEL, Béatrice LEMAISTRE, Emmanuelle LEGROS, Mélina ILLIEN
- Messieurs Hervé LEPILEUR, François COLIN.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de ces différentes rencontres, les membres du CA ont suivi la ligne de conduite du projet d'Association présenté et voté lors de notre dernière Assemblée Générale ainsi que le projet éducatif, tout en assurant le suivi de la gestion, et l'étude des projets futurs avec le souci de l'adaptation permanente de notre structure à l'environnement socio-professionnel.

A ce titre le Conseil d'administration continue de travailler pour :

➤ **S'ENGAGER ET AGIR AU PROFIT DES JEUNES ET DE LA FORMATION**

Echanges sur le règlement intérieur, les règles de vie, mise en place des commissions comme les commissions « voyages » et « vie résidentielle », validation des projets pédagogiques, suivi du recrutement des nouveaux élèves.

Mais aussi pour :

➤ **LA GESTION DE L'ETABLISSEMENT**

- Veiller à conserver une vigilance et une rigueur de gestion afin de continuer à garantir la pérennité financière de l'association (Commission Finances)
- Gestion du personnel – Embauches
- Formation des salariés - Validation du Plan de développement des compétences
- Location des locaux en gestion libre
- Tarifs pension / scolarité (selon les préconisations de la Fédération Territoriale des MFR 76/27).

➤ **PARTICIPER A LA REFLEXION SUR LES PROJETS DE LA MFR**

- Les « mercredis de l'orientation » et les journées « Portes Ouvertes »
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Présentation et validation des travaux des commissions
- Forum de la MFR avec la participation de nombreux intervenants

➤ **REPRESENTER LA MFR ET JOUER UN ROLE D'AMBASSADEUR DE L'ETABLISSEMENT**

La MFR a collaboré à des événements tels que :

- FORUM DE L'ORIENTATION de Gruchet-le-Valasse,
- FORUM de certains collèges du territoire,
- Partenariat avec la Maison de retraite, l'école primaire,
- ACTION TELETHON à la MFR : vente de galettes
- Accueil des jurys de l'épreuve terminale de CAPA « SAPVER » qui se déroule sur notre MFR pendant 2 jours, à la demande de notre service organisateur des examens sur le territoire. Ce sont 100 jeunes qui viennent de toute la Normandie pour valider leur oral examen et 20 membres de Jury qui sont accueillis.

➤ **PARTICIPER A LA DYNAMIQUE DU MOUVEMENT DES MFR**

- Activités de nos Fédérations Territoriale et Régionale
- Assemblée générale de nos Fédérations et de l'Union Nationale des MFR.

2°) L'EQUIPE DE SALARIES

Madame Catherine de MEIRLER, Directrice de la MFR, continue d'assurer la mission de permanent de l'Association avec notamment pour mission l'organisation du fonctionnement de l'établissement et l'encadrement de l'équipe des salariés.

Dans sa mission de responsable pédagogique, elle est accompagnée de Madame Véronique INGER, Coordinatrice pédagogique.

Concernant l'équipe des formateurs, Madame Ysa DENISTY a remplacé Madame Marion FAUCONNIER. Elle est co-responsable (avec Monsieur Sébastien GORGE) des élèves de la classe de 4è.

Monsieur Guillaume LAUNAY a obtenu la qualification pédagogique en Juin 2024, nous lui adressons nos félicitations.

La MFR bénéficiait d'un contrat aidé jusqu'en mars 2024 pour Madame Eva GUILLOTO qui a pour fonction l'animation et la surveillance des élèves sur les temps de vie résidentielle. Depuis, elle fait désormais partie du personnel permanent, sous contrat à durée indéterminée.

Madame Morgane LEFEBVRE, agent d'entretien, a souhaité quitter l'établissement pour entamer une formation dans un autre domaine professionnel.

L'Association fait donc toujours appel à l'Association ICARE dans le cadre de l'insertion professionnelle pour une mission d'entretien des locaux.

En prévision du départ en retraite de Madame Marie-Laure CHEDRU au 31 Mars 2025, la Commission « Recrutement » a validé l'embauche de Madame Lucie HANIN au poste de secrétariat.

Depuis le 25 Novembre 2024, elle prend connaissance des dossiers à traiter avec Marie Laure CHEDRU, en retraite progressive jusqu'à son départ.

3°) BILAN PEDAGOGIQUE

LES EFFECTIFS :

Année scolaire	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	Rentrée 2024
Effectifs	168	180	179	175	176

RESULTATS AUX EXAMENS en juin 2024 :

- Diplôme National du Brevet : 93 %
- Capa « SAPVER » : 100 %
- Bac Pro « SAPAT » : 100%

DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES POUR TOUS LES GROUPES EN FORMATION :

Notre projet d'association présenté à l'Assemblée Générale 2023 a été notre fil conducteur des activités de l'année 2024.

Afin que la MFR puisse être un tremplin pour les jeunes en formation par alternance pour devenir autonomes, mobiles, ouverts d'esprit dans leur vie professionnelle et citoyenne, nous avons mis en place différentes activités pour :

- Former en alternance, se professionnaliser, travailler l'orientation et se mettre en confiance,*

Le forum des métiers et de l'Orientation sur la MFR a permis aux jeunes de travailler leur orientation et de mettre du lien avec notre souhait d'inviter nos partenaires et nos prescripteurs aux évènements de la vie associative.

Ils ont pu bénéficier de nombreuses interventions de nos partenaires comme « France Alzheimer » auprès des jeunes de Terminale BAC Pro, mais également d'activités sur l'extérieur comme un « Koh-Lanta » à Etretat pour les 4èmes, animation qui aide à la prise de confiance en soi et en l'autre.

Il y a eu aussi des visites de lieux de stage afin de travailler sur la posture à tenir en milieu professionnel. A ce titre nous remercions les établissements ISOROL, NETTO situés sur la Commune.

- Proposer un accompagnement personnalisé favorisant l'inclusion et la réussite,*

Ce sont les temps d'échange avec les jeunes et les familles sur les moments de remise de bulletin ou de rencontre qui permettent de favoriser l'accompagnement individuel. Ces moments sont en lien avec notre Projet d'Association dans ce que nous mettons en place avec et pour les jeunes et avec et pour les familles. Les préparations à l'oral pour les classes examen et même une préparation aux entretiens professionnels pour les Cap 2ème année en collaboration avec la mission locale accentuent cet accompagnement personnalisé

- Eduquer à la citoyenneté : le bien vivre ensemble à la MFR et en milieu professionnel,

Ce sont là les repas de noël ou goûter de noël pour toutes les classes, ce qui favorise le « vivre ensemble » et l'animation de la vie résidentielle.

Les élèves des CAP 2^{ème} année ont organisé un café musical à l'EHPAD la Pommeraie. Merci encore à la collaboration de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole pour le partenariat. Et aussi un grand merci à notre intervenante Ariane.

La Communauté Urbaine Le HAVRE Seine Métropole est aussi intervenue auprès de nos élèves de 4ème dans le cadre d'activité d'expression théâtrale sur l'EPI Loisirs.

- Favoriser un climat de bien-être et de confiance,

Comme le bien-être de la réussite avec la remise des diplômes à la fin de l'année, suivie d'un temps de partage pour les anciens élèves diplômés et les élèves actuels.

C'est dans ce cadre que les classes bénéficient d'interventions de la MSA sur les domaines comme :

- L'équilibre alimentaire en Terminale et CAPa 1,
- Les besoins alimentaires en 2^{nde}, le grignotage en 3^{ème}.

De même les classes de CAP bénéficient l'intervention d'un autre de nos partenaires : Finances et Pédagogie.

- Favoriser l'initiative, l'exercice de la responsabilité et la mobilité,

Les Voyages d'études des 2^{ndes} à St Malo et des 4^è/3^è à Crest-Voland ont été des moments importants au titre de la mobilité, et plus particulièrement le séjour en Pologne dans le cadre du projet Erasmus pour 12 élèves de la classe de Terminale.

La prise de responsabilité est travaillée par exemple auprès des jeunes de Cap 2 dans le cadre de leur MIP, module professionnel qui consiste à laisser l'organisation des portes Ouvertes de mars 2024.

Et puis afin de financer le voyage d'études, les élèves ont mis en place des ateliers de réalisation de compositions florales pour une vente « Tombola ».

- Favoriser la vie collective comme base de socialisation, d'épanouissement dans la bienveillance et la solidarité,

Dans le cadre de la course d'orientation, les CAPa 1 ont été à même de travailler la solidarité dans le groupe.

A ce titre la classe de 3^{ème} a participé aux « Olympiades » organisées par la Fédération Territoriale 76-27, moment de rencontre avec d'autres jeunes d'autres MFR du territoire.

La solidarité dans les actions auprès des acteurs de notre territoire se fait avec des projets en 1ERE auprès des enfants de l'école maternelle de CRIQUETOT-L'ESNEVAL dont le thème a été « la journée des JO » - Merci à la Commune de CRIQUETOT pour la mise à disposition de la nouvelle Salle de Sports pour cet événement ainsi que pour nos cours d'EPS - puis les élèves de la classe de Terminale ont mis en place des stages « Projet » auprès des structures telles que le CCAS de Fécamp, la Maison pour Tous de St Romain, la MAM de CRIQUETOT-L'ESNEVAL.

Pour finir les CAPA mettent en place des projets auprès de l'EHPAD la Pommeraie.

- *Sensibiliser au développement durable et à l'éco-citoyenneté dans les actes de la vie quotidienne,*

C'est très souvent dans le cadre des EPI (Enseignement Professionnel Interdisciplinaire) en 4^{ème}/ 3^{ème} que la sensibilisation au développement durable et à la citoyenneté est abordée. Chacune de ces 2 classes a bénéficié d'une semaine sous le thème de la citoyenneté.

A cette occasion, nous remercions la commune de GONNEVILLE LA MALLET pour son accueil en Mairie ainsi que la mise à disposition de sa salle de sports dans l'attente de l'ouverture de celle de notre Commune.

- *Sensibiliser à la sécurité : aux gestes de premiers secours (SST).*

Tous les élèves bénéficient sur leur cycle de formation soit d'une « Initiation aux Premiers Secours » soit d'une formation de « Sauveteur Secouriste du Travail ».

Et puis n'oublions pas les sorties à caractère pédagogique qui se déroulent sur l'année comme la sortie au Parc de Clères dans le cadre du module d'écologie de la classe de 1^{ère} SAPAT.

Enfin, toutes les classes bénéficient de l'intervention pédagogique de la Gendarmerie concernant la lutte contre le harcèlement.

LA FORMATION CONTINUE

Notre MFR est toujours habilitée à dispenser les formations « Sauveteur Secouriste du Travail » dans le cadre de la formation continue.

Madame Véronique INGER et Monsieur Guillaume LAUNAY, tous deux formateurs SST sont intervenus auprès de la MFR de TOTES et d'une Entreprise du territoire : Vasse Paysage.

Merci à eux pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

LA MISE A DISPOSITION DES PLATEAUX TECHNIQUES

Pour répondre aux besoins du Territoire, la MFR met également à disposition des « plateaux techniques » à d'autres MFR porteuses de projets de formation continue.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, la MFR met ses locaux à la disposition du Ministère dans le cadre de l'examen du CAPa « Sapver » comme il l'a déjà été évoqué précédemment.

4°) VIE DE LA MFR

L'ANIMATION ET LA VIE RESIDENTIELLE :

- ✓ Veillées à thèmes organisées par notre animatrice Eva Guilloto,
- ✓ Jeux de Société, jeux extérieurs, Karaoké, la MFR A un incroyable talent, tournoi de babyfoot
- ✓ Repas de noël, repas à thème

Le bilan et le compte de résultat qui vont vous être présentés couvrent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels vont être soumis à votre approbation.

Les faits marquants à retenir pour cet exercice sont les suivants :

- Un exercice à l'année civile de 12 mois comprenant 8 mois de l'année scolaire 2023/2024 avec 175 élèves (Janvier à Août) et 4 mois de l'année scolaire 2024/2025 avec 176 élèves (septembre à décembre),
- Le départ d'un salarié de la catégorie « Métiers de la vie résidentielle » dans le cadre d'une rupture conventionnelle,
- Un capital restant dû de 90 727 € concernant l'emprunt en cours de 120 000 € initial,
- L'emploi de personnel intérimaire dans le cadre du remplacement d'un salarié,
- La fin de la présence de contrats aidés

LE BILAN au 31/12/2024

Le bilan qui va vous être présenté représente un état du patrimoine de l'association à cette date.

A l'actif, nous retrouvons d'une part :

	N	N- 1
L'actif immobilisé qui représente les éléments permanents de l'entreprise (Immobilisations corporelles, incorporelles et financières)	1 289 153 €	1 359 214 €
L'actif circulant (éléments non permanents) qui compte les stocks, les créances, les placements et les disponibilités	1 302 423 €	1 288 628 €
TOTAL DE L'ACTIF	2 591 576 €	2 647 842 €

Au passif :

	N	N- 1
Les fonds associatifs, les réserves et les subventions d'investissements sur biens renouvelables et non renouvelables	2 288 651 €	2 344 857 €
Les provisions pour risques et charges	66 870 €	61 513 €
Les Emprunts, dettes et produits constatés d'avance	236 055 €	241 471 €
TOTAL DU PASSIF	2 591 576 €	2 647 841 €

LE COMPTE DE RESULTAT

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

CHARGES	N (12 mois)	N-1 (12 mois)
Alimentation	69 551.00	61 180.00
Fournitures - informatiques - pédagogiques et scolaires	10 059.00	6 963.00
Achats stockés - Produits d'entretien - Fournitures de bureau	5 394.00	6 199.00
Variation de stocks	1 393.00	- 1299.00
Achats non stockés - électricité - eau - carburants - gaz - petit équipement	52 817.00	55 045.00
Location mobilière / Entretien et réparation / Maintenance	40 170.00	40 120.00
Primes d'assurances	19 228.00	18 267.00
Documentation et abonnements	2 285.00	2 196.00
Personnel intérimaire / Personnel détaché	11 564.00	18 205.00
Honoraires de structures - pédagogiques / frais actes	27 127.00	21 347.00
Annonces et insertion - cadeaux – Divers	6 224.00	6 042.00
Transport des élèves	1 093.00	2 156.00
Déplacements - Missions – Réceptions	4 815.00	4 095.00
Frais postaux et télécommunications	4 507.00	4 855.00
Services bancaires	947.00	811.00
Charges diverses (Cotisations – Voyages – Activ. Pédag.)	97 694.00	117 082.00
Participation des employeurs à la formation continue	7 872.00	13 048.00
Taxe foncière / Taxe diverse / Taxe de séjour		
Taxe	10 308.00	7 609.00
Charges de personnel - salaires - MSA et Prévoyance –	864 845.00	837 991.00
Autres Charges de gestion courante - Perte créances élèves	5 645.00	2 635.00
Charges financières	1 345.00	1 245.00
Charges exceptionnelles	47.00	2 775.00
Dotations aux amortissements et provisions retraite et autres (1)	179 187.00	180 561.00
TOTAL CHARGES	1 424 117.00	1 409 128.00

(1) Il est important de préciser que les investissements (Travaux, installations, achats tels que véhicules ...) figurent non pas dans le compte de résultat mais dans le Bilan en Actif immobilisé. Toutefois, l'amortissement de ces investissements figure en charge dans le compte « Dotations aux amortissements » soit 179 187.00 € pour l'exercice 2024 ; cette charge a un impact considérable sur le résultat de l'exercice.

PRODUITS	N	N-1
Pension	177 861.00	167 243.00
Scolarité	152 236.00	146 800.00
Formation Continue	4 460.00	3 200.00
Autres prestations de services – Fournitures scolaires - inscriptions - abonnements – Participation des familles aux voyages	47 071.00	52 293.00
Produits des activités annexes - locations –	41 687.00	17 842.00
Taxe d'Apprentissage	9 324.00	8 745.00
Subventions de fonctionnement - Subventions collectivités locales et organismes publics – Autres subventions	887 152.00	865 688.00
Cotisations des adhérents / Produits divers Gestion courante	3 383.00	3 292.00
Produits financiers	21 233.00	25 660.00
Produits exceptionnels	7 145.00	1 763.00
Quote-part des subventions d'investissements	70 081.00	70 724.00
Reprise sur provisions pour risques et charges	0.00	2 405.00
Transferts de charges	13 359.00	26 180.00
TOTAL PRODUITS	1 434 992.00	1 391 835.00

TOTAL CHARGES	1 424 117.00	1 409 128.00
TOTAL PRODUITS	1 434 992.00	1 391 835.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT / DEFICIT)	10 875.00	17 293.00

L'exercice présente donc un excédent de 10 875.00 €.

Le budget prévisionnel voté lors de l'Assemblée Générale du 05 Avril 2024 présentait un déficit de 9 493.50 €.

Les postes qui ont entraîné la variation sont essentiellement :

Pour les charges :

- L'augmentation du poste « Achats » et plus particulièrement du compte « Alimentation »
- La variation des comptes « Provisions pour congés payés » et « Charges sociales sur congés payés » dont les montants ne figuraient pas au budget prévisionnel

Pour les produits :

- L'augmentation de la subvention de fonctionnement à l'élève avec une régularisation dans le versement du solde 2024
- Des produits financiers supérieurs à la prévision grâce à des placements de DAT avec des taux intéressants,
- L'augmentation des produits « Transferts de charges » avec notamment le remboursement par les assurances des dégâts liés à la tempête Ciara.

L'Association présente un **Excédent Brut d'Exploitation de 81 898 €** (ressource d'exploitation dégagée au cours de l'exercice qui résulte de la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation (- dotations aux amortissements). Il est en nette augmentation notamment grâce à l'évolution du produit des location et des subventions de fonctionnement.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Le budget prévisionnel qui va être présenté concerne la période du 01/01/2025 au 31/12/2025, pour une durée de 12 mois avec une estimation de 174 élèves pour les 8 premiers mois et 170 élèves pour la période du 1^{er} Septembre au 31 Décembre 2025.

CHARGES	MONTANT
Matières Premières	74 200.00
Autres approvisionnements	6 500.00
Achats non stockés (Energie, carburant)	56 400.00
Services extérieurs (entretien, assurances ...)	63 939.00
Autres services extérieurs (honoraires, publicité, transport, cotisations, communication ...)	122 236.00
Impôts – Taxes	27 200.00
Charges du personnel	845 022.00
Autres charges de gestion courante	0
Charges financières	1 000.00
Charges exceptionnelles	2000.00
Dotations aux amortissements et provisions retraite	185 000.00
TOTAUX CHARGES	1 383 497.00

PRODUITS	MONTANT
Pension	186 869.00
Scolarité	153 899.00
Formation Continue	5 000.00
Autres prestations de services – inscriptions – abonnements – Forfait annexes	16 720.00
Produits des activités annexes – locations -	40 000.00
Subventions de l'Etat (Fonctionnement – Solde Taxe Apprentissage ...)	888 239.00
Cotisations des adhérents	3 068.00
Produits financiers	15 000.00
Quote-part des subventions d'investissements	70 000.00
Reprise sur amortissements et provisions	0
Remboursements divers (assurances, formation du personnel)	4 000.00
TOTAUX	1 382 795.00
DEFICIT	702.00

Le budget prévisionnel présente un déficit de 702.00 €

Il est important de préciser que le budget prévisionnel a été voté en Novembre 2024.

Ce jour, nous avons connaissance d'une évolution du plan comptable des Maisons Familiales Rurales applicable au 1^{er} janvier 2025. Par conséquent, la répartition des charges et des produits pourra être différente (exemple : suppression du comptes « Transfert de charges » - « Produits exceptionnels » et reclassement du compte « Quote-part des subventions d'investissements » du compte 777 vers le compte 7471).

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous proposons maintenant au Commissaire aux Comptes de présenter son rapport sur les comptes annuels, d'exprimer son opinion sur l'exercice clos au 31/12/2024 et de lire ensuite son rapport spécial sur les conventions réglementées.

RESOLUTIONS

Comme nous l'avons stipulé ci-dessus, nous vous demandons de bien vouloir :

- Dans un premier temps, après lecture du rapport d'activité, de ce rapport de gestion, et des rapports du Commissaire aux comptes, voter et approuver les comptes annuels de l'association tels qu'ils viennent de vous être présentés.
- Dans un second temps, voter et valider l'affectation du résultat excédentaire : 10 875.12 € au poste de report à nouveau.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

MONTANT DE LA COTISATION

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2025 :

- 18 € pour les familles,
- 1 € pour les membres du CA (non parents).

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats des membres du Conseil d'Administration qui viennent à échéance ont été examinés et feront l'objet d'un vote.

Membres à renouveler :

- - Pas de membre à renouveler

Candidats :

- Madame Noémie ROGNANT (Mère d'élève de 4^e)
- Madame Solène RONXIN (Mère d'élève de 2^{nde})

Siret : 78100886700017

APE : 8532 Z

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

AG du 21/03/2025

Je vais vous présenter le rapport moral et d'orientation, c'est-à-dire les faits qui se sont déroulés pendant l'année 2024 et les projets à venir.

Lors de notre dernière AG, je vous parlais de La Loi ELAN qui nous impose une baisse de la consommation d'énergie sur plusieurs années.

Le Conseil d'Administration avait donc fait le choix d'engager des travaux de rénovation énergétique avec notamment le changement de 2 chaudières, de menuiseries et la mise en étanchéité du bâtiment pédagogique, grâce à la participation de la Région Normandie que nous remercions à nouveau.

Ces investissements nous ont permis, malgré l'augmentation du coût de l'énergie de « limiter les dégâts ».

Toutefois, un souci d'infiltrations perdurait au niveau de la façade des salles de classes qui a engendré de nouveaux travaux pour un montant de 24 000 € ; le problème est désormais résolu.

Nous allons poursuivre notre programme de rénovation avec le changement des fenêtres de l'internat au-dessus du pôle administratif.

La Région Normandie a été sollicitée pour participer à ces travaux, mais le contexte politique ne donnant pas beaucoup de visibilité, leur budget alloué aux subventions a considérablement baissé.

Notre dossier ne sera donc pas prioritaire.

Les membres du Conseil d'Administration ont à cœur de proposer des conditions d'accueil de qualité tant pour les élèves que pour les salariés.

Ainsi, l'équipe a pu bénéficier de matériel ergonomique en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (fauteuils, claviers et souris ergonomiques).

Concernant le bien-être de nos jeunes, le conseil d'Administration, l'équipe et moi-même réfléchissons à l'aménagement des espaces sur le temps de vie résidentielle, en l'occurrence le préau, la salle TV et le parc.

Ce projet doit mûrir, en effet, il faudra créer des espaces accueillants et confortables tout en faisant face aux problèmes de détérioration récurrents.

J'en profite pour remercier Monsieur THYS, notre homme d'entretien qui régulièrement bouche les trous, répare les portes etc ...

Cette année, nous avons également remplacé 2 véhicules qui étaient en bout de course (la 308 et la 307 SW). Cet investissement de 34 000 € permet aux salariés de se rendre sur les lieux de visites de stage, en évaluation, en formation ou dans des centres d'examens.

Concernant l'équipe, nous avons accueilli 2 nouveaux salariés, Madame Ysa DENISTY en tant que formatrice sur le pôle 4è/3è et Madame Lucie HANIN, secrétaire à l'accueil dans le cadre du remplacement de Madame Marie-Laure CHEDRU qui va faire valoir ses droits à la retraite ce 31 mars.

Bienvenue à ces 2 nouvelles salariées et Merci à Madame CHEDRU pour son investissement au sein de notre MFR depuis 24 ans.

Je souhaite remercier notre Directrice, Madame Catherine de MEIRLER ainsi que son équipe pour leur implication auprès des jeunes.

Nous sommes fiers des résultats aux examens de la dernière session :

- Brevet des collèges : 93 %
- Capa « SAPVER » : 100 %
- Bac Pro « SAPAT » : 100 %

Bravo aux jeunes diplômés !

Merci aux Maîtres de stage qui accueillent nos jeunes dans leurs structures afin de leur faire découvrir le monde professionnel, et rendent possible l'alternance.

Enfin, je remercie l'ensemble de nos partenaires et institutions, nos fidèles évaluateurs et nos anciens élèves qui tous contribuent au bon fonctionnement de notre Maison.

Nous allons, le Conseil d'Administration et moi-même ainsi que l'ensemble de l'équipe, continuer à faire vivre notre Maison comme défini dans notre projet d'Association, avec une priorité : nos jeunes.

MONTANT DE LA COTISATION

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2025 :

- 18 € pour les familles,
- 1 € pour les membres du CA (non parents).

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats des membres du Conseil d'Administration qui viennent à échéance ont été examinés et feront l'objet d'un vote.

Membres à renouveler :

- Pas de membre à renouveler

Candidats :

- Madame Noémie ROGNANT (Mère d'élève de 4^e)
- Madame Solène RONXIN (Mère d'élève de 2^{nde})

